

LE VAUXOIS

2024



Mairie de Vaux-sur-Lunain – 77710
17 route de Lorrez le Bocage
Tél : 01 64 31 50 54
Courriel : vauxsurlunain@orange.fr
Site internet : <http://www.vauxsurlunain.fr/>

ISSN 2724-9964

SOMMAIRE

Edito	Page 3
Etat civil	Page 4
Nouveaux habitants	page 4
Félicitations	page 4
Manifestations	pages 5-9
Associations	pages 10-13
Artisans, commerçants	page 14-15
Scara B présente son activité	page 16
Réalisations et Travaux	pages 17-18
Informations et traditionnels rappels	pages 19-20
Actualités	pages 21-22
Autour de Vaux-sur-Lunain	pages 23-24
Syndicats	pages 25-26
Numéros utiles	page 27

Chers Vauxoises et Vauxois,

Le 21 janvier 2023, nous avons décidé avec mon équipe d'organiser la 1^{ère} cérémonie des vœux de Vaux-sur-Lunain. Ce fut une réelle réussite qui a permis de tous nous retrouver dans un climat convivial où le partage et la cohésion faisaient force.

Nous réitérerons ce moment d'échanges chaque fois que nous le pourrons, oubliant ainsi, ensemble, l'espace d'un instant, les tragédies qui peuvent nous entourer.

Car nous sommes tous confrontés à des événements difficiles, que ce soit au niveau mondial (guerres), national (émeutes urbaines) ou au niveau local.

J'ai une pensée émue pour les Vauxois qui nous ont quittés cette année.



Malgré ces difficultés, l'équipe municipale fait son maximum pour améliorer votre confort de vie. C'est ainsi que nous avons pu, avec nos modestes moyens d'une petite commune rurale, entreprendre la réfection de certaines routes (Impasse du Lunain, Rue de la Pelleterie), acquérir ou rénover du matériel (panneaux d'affichage aux Richoux et à l'Eglise pour la paroisse, banc aux Richoux...) et réaliser des travaux visant à engendrer des économies d'énergie (mise en place d'une cloison entre la salle du conseil et le bureau de la mairie, remplacement des tubes halogènes par des éclairages led).

Enfin, comme nous vous l'avions promis, nous avons fait réaliser une étude sur l'église afin de déterminer et quantifier les travaux à prévoir sur celle-ci. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du résultat de cette étude.

Nous espérons que l'ensemble des actions que nous entreprenons depuis le début du mandat vous satisfont.

L'année 2023 fut encore une année d'élections, avec la réélection du Président du Sénat : Gérard LARCHER. Les sénateurs de Seine-et-Marne sont Anne CHAIN-LARCHÉ, Pierre CUYPERS, Aymeric DUROX, Vincent ÉBLÉ, Marianne MARAGATÉ, Louis VOGEL.

Je tiens cette année encore à remercier nos associations qui œuvrent toujours pour notre commune.

Merci également à nos agriculteurs, artisans et entrepreneurs présents sur le territoire.

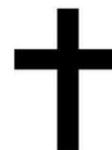
Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2024.

*Vincent CHIANESE
Maire*

ETAT CIVIL 2023

Décès

25/12/2022 : Roger EHRMANN
30/12/2022 : Monique COUCHARRIÈRE veuve LAINÉ
01/01/2023 : Paulette FORTON veuve DE CLOEDT
16/01/2023 : Graziano MENEGUZZI
26/01/2023 : Louis ALGANS
28/01/2023 : Denise BÉGUIN veuve ADAM
15/02/2023 : Michèle SAUTEREAU veuve GOUTIN
22/02/2023 : Yvette COURBERAND veuve HALIPRÉ
27/02/2023 : Raymonde DIDIER veuve LE GRAND
10/03/2023 : Renée FLEYS veuve POTAPOV
27/04/2023 : Huguette JOURDAN veuve BETHUEL
11/05/2023 : Charles GONDOLA
10/06/2023 : Pierre BOISSE
07/07/2023 : Amparo SANS BARTHOLIN
12/07/2023 : Louissette BILLIAULT
04/08/2023 : Marcel BRUGIÈRE
08/08/2023 : Jeannine MOKRY
03/09/2023 : Marc RICAUD
16/10/2023 : Jasmine BIDALOT veuve FABRE
17/10/2023 : Jean MALVASIO
19/12/2023 : Arlette LONGÉ veuve TOULOUSE



Transcription de décès

22/12/2022 : Jeannine MARIAUX veuve DELOINCE
15/02/2023 : Bruno DUPONT
26/05/2023 : Huguette QUENEL veuve DOUGNIER
25/07/2023 : Patrice DUCLOS
23/09/2023 : Georges JOUAN



Naissance

31/12/2022 : Robin VINCENT-LARROUS

NOUVEAUX HABITANTS



Les nouveaux habitants sont invités à se rendre en mairie pour se faire connaître.

FELICITATIONS

Toute l'équipe municipale tient à féliciter Margaux MARTINS, Abdelkarim GHARAB, Victor GRONFIER, Marysa DUCLOS pour leur réussite au brevet des collèges. Pour cette occasion, ils ont reçu un chèque-cadeau d'une valeur de 50€.

Les élèves ayant obtenu le brevet ou le baccalauréat doivent en informer la mairie et fournir une copie de leur diplôme.

MANIFESTATIONS - EVENEMENTS



21 janvier – Vœux de la Municipalité

Monsieur le Maire et son équipe ont décidé d'organiser la 1^{ère} cérémonie des Vœux. Elle a rencontré un vif succès puisqu'une cinquantaine de personnes était présente. Elus des communes voisines et administrés ont apprécié le verre de l'amitié qui a suivi.

10 mars – tempête à Vaux !

Le 10 mars, notre village a été touché par une petite tempête de vent qui a laissé derrière elle de nombreux arbres couchés.

Les adjoints au maire, aidés par Christophe Gautier, ont procédé à la coupe de ces arbres afin de permettre à nouveau la circulation.



26 mars - un nouvel autel pour l'église

La paroisse a investi dans un nouvel autel pour notre Eglise.

La commune a décidé de récupérer les Aubes qui moisissaient dans des tiroirs pour les restaurer et envisage de les exposer.

9 avril – Chasse aux œufs

L'atelier de Pâques a réuni ce dimanche 9 avril nos petits vaugeois qui sont ensuite partis à la chasse aux œufs organisée par la Saint-Gengoult au Château de Villeniard.



8 mai

La mairie a honoré la mémoire de nos soldats, morts pour la France en fleurissant le monument aux morts.

Le mois de mai est le Mois de Mémoire. Le monument aux morts est donc resté pavoisé :

- le lundi 8 mai 2023 pour le 78^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945,
- le mardi 9 mai 2023 pour la journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950,
- Le mercredi 10 mai 2023 pour la Commémoration de l'abolition de l'esclavage ;
- Le dimanche 14 mai 2023 pour la Fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.



14 mai – Vide-Greniers

Le vide-greniers a repris cette année avec une quinzaine d'exposants. Le temps n'a malheureusement pas attiré les visiteurs mais la bonne humeur était au rendez-vous.

17 juin – Pique-Nique & Soirée concert

Une soixantaine de personnes s'est retrouvée pour écouter le groupe BE PULSE chanter. L'association Saint-Gengoult, qui a organisé cette soirée, a proposé de quoi se restaurer. L'ambiance était au rendez-vous.



30 septembre – Barbecue

Les Vauxois se sont réunis autour d'un barbecue ce 30 septembre ensoleillé.

Un concours de réalisation de chouquettes a permis de régaler les papilles de chacun !



15 octobre – Concert à l'Eglise

Le groupe Mar é Balt a réuni de nombreux spectateurs le dimanche 15 octobre à l'Eglise Saint-Gengoult, à l'initiative de l'association éponyme.

Après la venue du duo Larmarosso l'année dernière pour un magnifique concert, Marion Frère au violoncelle et Balthazar Naturel au saxophone, nous ont embarqués pour un voyage sonore en compagnie de leurs instruments basses et nous ont transportés toutes voiles dehors de Bach à Fauré, Block et à des compositions personnelles.





28 octobre - Halloween

Toutes les générations se sont retrouvées ce dimanche 28 octobre pour célébrer Halloween et récolter de délicieuses friandises.

Cérémonie du souvenir du 11 novembre

Le maire a accueilli une vingtaine de personnes afin de commémorer la victoire, la paix, l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et rendre un hommage à tous les Morts pour la France.

Pour rappel, vous pouvez faire un don pour les blessés de guerre et victimes d'acte de terrorisme sur le site de l'ONAC :

<https://www.onac-vg.fr/nos-projets/donnez-pour-les-blesses-de-guerre-et-les-victimes-acte-de-terrorisme>



Dimanche 3 décembre : Noël des Enfants

C'est dans la joie et la bonne humeur que les Petits Vauxois ont pu assister à la projection de « Monsieur Bout de Bois », un joli conte de Noël, avant d'appeler le père Noël venu leur remettre de jolis cadeaux. Un goûter a ensuite été partagé.



Jeudi 21 décembre : distribution de colis aux aînés

Les élus ont remis le traditionnel colis de fin d'année aux aînés de la commune qui, nous l'espérons, se raviront les papilles !



Petit rappel : pour bénéficier du colis, il faut être Vauxois, avoir 65 ans ou plus et être inscrit sur les listes électorales.

ASSOCIATIONS

La mairie tient à remercier chaleureusement les bénévoles qui travaillent pour proposer différentes activités aux Vauxois.

Association Saint-Gengoult



L'association Saint-Gengoult vous a proposé, cette année encore, de nombreuses animations pour les petits comme pour les plus grands.

Les enfants, après un après-midi créatif, ont "chassé les oeufs" pour Pâques au château de Villeniard. Notre vide-greniers du mois de mai a été un succès malgré le temps maussade. Nous nous sommes retrouvés au mois de juin pour le traditionnel pique-nique du village, joyeux et convivial, suivi d'un concert dansant.

L'association a offert un barbecue aux habitants en septembre. Nous avons organisé, pour la deuxième année, un très beau concert dans notre petite église. Nos petits monstres nous ont terrifiés pour Halloween et le week-end du 3 décembre fut tout à l'honneur de Noël avec un après-midi fabrication de douceurs et de décorations suivi le lendemain d'une projection de film et de la venue du père-noël sa hotte pleine de cadeaux. Nous remercions les parents qui se sont impliqués pour encadrer les enfants lors des ateliers créatifs et tous ceux qui, par leur aide, ont contribué à rendre possible toutes ces activités.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le **lundi 15 janvier 2024 à 20h** dans la salle de la mairie de Vaux-sur-Lunain. Cette assemblée, ouverte à toutes et à tous, permet de nous rencontrer, d'accueillir les nouveaux arrivants, d'échanger, de proposer de nouvelles animations ou manifestations et de connaître les prestations de l'association dont la location de matériel pour les adhérents. Elle sera suivie par un verre de l'amitié et le partage de la galette des rois.

Nous vous attendons nombreux et espérons que vous aurez envie de rejoindre notre équipe qui a toujours besoin de nouvelles énergies pour organiser et aider.

Toute l'équipe de l'association vous souhaite une excellente année 2024.

Benjamin WROBEL Président



association_saint_gengoult



<https://www.facebook.com/stgengoult>

Le Paradis des Enfants



L'association « le Paradis des Enfants » est en charge de l'accueil périscolaire et du service méridional pour les enfants scolarisés à l'école de Villebéon.

L'année scolaire 2022/2023 a été marquée par un déficit financier grandissant pour atteindre une perte de 12000€.

Grâce aux subventions exceptionnelles, l'une versée par la

CAF et la seconde par la commune de Villebéon, le déficit a pu être absorbé.

Les membres de l'association les remercient grandement pour leur aide, sans laquelle l'avenir du Paradis des Enfants était incertain.

Cette année a été également marquée par la générosité de l'association « Loisirs et Fêtes » de Villebéon, qui a offert une machine à laver en gros lot de la tombola que nous avons pu organiser lors de leur vide-greniers annuel, et qui a rencontré un franc succès. Nous les en remercions chaleureusement.

Les Bars Ephémères sont toujours aussi populaires et cela grâce à vous tous. Le lancement des desserts lors des Bars Ephémères a également été couronné de succès. Toutes les dates n'ont malheureusement pas pu être tenues, faute de bénévoles.

Nous souhaitons vous rappeler que l'association fonctionne grâce au temps que vous pouvez lui accorder en tant que bénévole mais également en tant que consommateur.

Du changement est prévu au sein du Paradis des Enfants avec l'intervention d'« Activez vos Utopies », suite à la mise en place d'un accompagnement sur mesure dit « DLA », entièrement pris en charge par l'état, afin de développer nos activités, nous consolider et pérenniser les emplois.

Cette année, nous reconduisons les ventes de viennoiseries certains vendredis. Des affiches sont accrochées le week-end précédant la vente. Vous pouvez réserver par SMS auprès de Tiphaine ou par mail, cette vente est ouverte à tous. Nous diversifions les ventes autant que possible (surtout en fin d'année) en vous proposant également des paniers de légumes, du miel, de la bière ; le tout local bien évidemment.

Nous remercions infiniment tous les bénévoles qui nous ont aidés durant l'année passée et qui le font actuellement, que ce soit en tant que membre du bureau, pour le nettoyage des blouses, la tenue des stands, le prêt de matériel etc...

Nous comptons sur vous cette année pour faire perdurer ce service qu'offre le « PARADIS DES ENFANTS », qui, nous vous le rappelons, n'est pas un service dû et fonctionne grâce au bénévolat.

Au plaisir de vous rencontrer, de vous retrouver, autour d'une crêpe ou d'une barbe à papa.

Les membres du bureau du PARADIS DES ENFANTS.

paradisdesenfants77710@gmail.com





L'association ASK Pandragon

La saison karting est terminée

À 10 ans, Haotian est pilote de karting et comptabilise déjà de beaux résultats au championnat de #kidCUP organisé par le circuit RKO d'Angerville. C'est un nom à retenir, avec un rêve au bout de la route. Portrait de ce Vauxois.



Haotian ACHEREAU a le sourire aux lèvres lorsqu'il évoque sa passion : le karting.

A 10 ans, cet habitant de Vaux-sur-Lunain (Seine-et-Marne) n'a pas l'âge de passer le permis de conduire, pourtant il conduit des bolides à plus de 50 km/h.



« Je veux être pilote comme mon papa mais piloter des karts de 2 temps. J'ai dû attendre 9 ans pour faire du karting en compétition et aller à l'école de karting qui nous apprend la sécurité, les trajectoires, les points de freinage et un peu de mécanique » dit Haotian



« C'est aussi **une aventure familiale**. Les parents se sont transformés en coachs et son petit frère Maïlow est son plus grand supporter. Lors d'un événement d'une course EFK et pour un jour, son père s'est transformé en mécanicien alors qu'il ne connaît rien à la mécanique d'un kart. » confient les parents.

Participation au championnat Kid CUP sur le circuit d'Angerville.

Un championnat réservé aux enfants de 7 à 13 ans sur le circuit RKO d'Angerville (91 –Essonne) dont chaque course est composée d'essais chronométrés et de deux courses ; suivi d'une remise de prix pour tous les participants.

C'e sont des machines Sodikart LR 5 (Moteur Honda 4T 200c) qu'utilise notre pilote. La **Kid Cup** est le meilleur moyen de découvrir le côté ludique de la course. Et cela permet à Haotian d'appréhender et de se sensibiliser à un environnement de compétition.

La motivation était à pleine puissance. Une mentalité qui lui a permis de rapporter plusieurs coupes à la maison.

Bilan du championnat Kid cup:

Notre pilote termine 4^{ème} du championnat au pied du podium avec 72 points. À seulement 2 points de la troisième place.

Ces courses sont aussi labélisées SWS et entrent dans le plus grand championnat de karting loisir **Sodi World Series**. Dont il est classé 58^{ème} au niveau national



Participation à une course EFK organisé par la FFSA section karting.



Le samedi 1^{er} juillet 2023 avait lieu la rencontre EFK organisée par la FFSA au circuit international Antoine Hubert (Angerville).

Pour la première fois, Haotian a piloté un kart équipé d'un moteur Rotax 2T bridé à 6.8cv. Il avait peur, non pas de la puissance mais de l'organisation (les départs lancés et les pénalités) Et oui ! ce n'était pas une course loisir, ni l'école EFK. Là, on applique ce que tu as appris ! c'est fini les copains tchoupi !

La journée commence sous la pluie (sinon ce n'est pas marrant), en plus de découvrir et de maîtriser le kart sous les différentes conditions, ce n'était pas facile pour Haotian !

Il termine P16 sur 40 pilotes. C'est un très bon résultat pour une première ; il était heureux de sa course et a pris un grand plaisir à conduire un Kart 2T.

Haotian affectionne ce milieu malgré une ambiance décrite comme tendue en compétition. « *Des concurrents tentent des coups bas. Mais ça forge un sacré caractère. Dans le sport automobile, la technique est nécessaire mais le mental compte énormément pour une saison réussie. Les efforts sont récompensés confie son papa.*

Prochain défi : Championnat KID CUP saison 2 et quelques courses en endurance.

La société de chasse

La société de chasse est présidée par Monsieur Jérôme BIRRER. La Commune compte une dizaine de chasseurs qui arpentent nos plaines et forêts pour réguler la faune.



ARTISANS, COMMERÇANTS et ENTREPRISES



Ferme de l'Abondance

Arnaud et Charlotte GRONFIER vous accueillent dans leur gîte.
Capacité de 14 personnes. Animaux non admis.
Accès internet. Plus de renseignements au 06 63 97 06 13.
Ils vous proposent également du cidre et des jus de pommes.

Aux Jardins du Lunain

Michel GRAO vous propose une production maraîchère bio.

4 impasse de la Fontaine. Tél. : 06 82 40 65 62 - Courriel : michel.grao@neuf.fr



CRAZY HOPS

Jérôme PICARD vous ouvre sa brasserie au Hameau de Villeniard.

Site internet : crazyhops.fr/crazy-hops - Tél. : 06 70 29 54 98.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Elagage - Couverture

Christophe GAUTIER propose de réaliser vos travaux d'entretien d'espaces verts.

Tél. : 01 60 55 02 56.

Sylvain ARSENDEAU effectue vos travaux d'élagage et de couverture.

Tél. : 06 99 67 13 18.



Poterie - Céramique

Charlie PREVOST vous attend au 4 bis rue de Villebéon pour vous présenter ses poteries. Tél. : 06 18 23 13 47 –

Courriel : charlie.prevost.ceramique@gmail.com

Facebook/Instagram : [charlie_prevost_ceramique](#)

CHARLIE PRÉVOST

céramiste



grès, porcelaine, émaux de cendres

Miel du Gâtinais

Patrick BOUSSER vous propose du miel.

Tél. : 01 64 31 51 41



Bousser-Grao Gwennaëlle

Accompagnement en Pédagogie Perceptive

06 87 25 36 72

gwen.bousser@gmail.com

4 impasse de la fontaine - 77710 Vaux sur Lunain

Praticienne en Somato-psychopédagogie

Gwennaëlle BOUSSER vous accueille au 4 impasse de la Fontaine. Tél. : 06 87 25 36 72



Assistante maternelle

Géraldine JOFFARD accueille vos enfants à Bois Lunain.
Tél. : 03 86 96 30 28 – 06 83 31 33 12

Maison de retraite Villeniard

Château de Villeniard – 1 allée du Château, 77710 Vaux-sur-Lunain
Tél. : 01 64 31 50 74 – lechateaudevilleniard@orpea.net



Résidence partagée « Cette famille »

Château de Villeniard, Rue de La Tuilerie, 77710 Vaux-sur-Lunain
Tél.: 01 76 44 04 37 Email : contact@cettefamille.com
Site web : www.cettefamille.com

L'atelier du Scara B

L'atelier du Scara B vous propose des travaux de sérigraphie et de création textile.
4 bis rue de Villebéon – Tél. : 06 21 43 63 85 – Courriel :
atelierduscarab@gmail.com



Rencontre avec l'Atelier du Scara B

Créé en 2018 à Villiers-sous-Grez (77), l'atelier du Scara B est un atelier artisanal de sérigraphie.

Cette technique, inventée en Chine par la dynastie Song (960-1279), permet de réaliser des impressions sur différents supports : papier, bois, plastique, textile...



Le Scara B a la bougeotte et déménage à Grez-sur-Loing en 2019 puis à Vaux-sur-Lunain en 2020 dans un nouvel atelier plus lumineux et spacieux pour y développer son activité.

Entre créations personnelles et commandes, le Scara B ne s'ennuie pas et expose même à différents endroits (festivals, bars, cafés...).

L'atelier réalise des impressions sur t-shirts, tote bags, sweats pour les entreprises, les associations, les artistes, ou encore les particuliers.

Il se déplace également lors des événements pour faire découvrir la sérigraphie au public et va aussi à la rencontre des élèves lors des ateliers découvertes en école.



RÉALISATIONS / TRAVAUX

A noter qu'en fin d'année 2022, deux guirlandes lumineuses ont été sectionnées. La municipalité trouve dommage que certains individus saccagent les biens publics qui sont financés par les habitants.



- Achat et pose d'un nouveau panneau d'affichage aux Richoux
- Pose d'un panneau d'affichage à l'Eglise,
- Etude de diagnostic de l'Eglise,
- Achat et pose de bas de porte pour isoler la salle du conseil,
- Pose d'une cloison entre la salle du conseil et le secrétariat de la mairie,



- Remplacement des tubes halogènes par un éclairage LED à la mairie,
- Restauration et pose d'un banc aux Richoux,
- Réfection de la rue de la Pelleterie et de l'impasse du Lunain.



Travaux prévus pour les années à venir :

- Réfection de l'Eglise

Devant l'ampleur du chantier mais également son coût, il n'est pas prévu de réaliser d'autres travaux pour les deux années à venir.



Entretien des chemins ruraux

Trois élus – Patrick LELU, Jean-Claude JOFFARD et Arnaud GRONFIER – ont fait un état des lieux des chemins ruraux.

Deux entretiens sont effectués par année sur la plupart d'entre eux.

Cela représente un coût d'environ 2500 à 3000 € par an, en plus du coût des travaux d'entretien classique de la commune (en moyenne 14 000€ par an).

Il est parfois difficile d'accéder à ces chemins pour les entretenir (conditions météorologiques empêchant les engins de passer, culture des terrains jouxtant ces chemins, etc.). Nous remercions les promeneurs pour leur patience et leur compréhension.



INFORMATION EN TEMPS REEL



Nous vous invitons à vous inscrire par courriel à vauxsurlunain@orange.fr pour recevoir en temps réel les informations diverses.

Par ailleurs, vous pouvez consulter via l'adresse : <https://vauxsurlunain.fr/fr/>

Vous pouvez également télécharger l'application Localiti sur votre smartphone pour recevoir les notifications des « Unes » de notre site :



INFORMATIONS et TRADITIONNELS RAPPELS

Cartes d'identité et passeports

Vous pouvez dorénavant (re)faire votre carte d'identité et/ou votre passeport à la mairie de Souppes-sur-Loing qui est équipée d'une station biométrique.

Mairie de Souppes-sur-Loing : 19 Avenue du Maréchal Leclerc - Tél. : 01.64.78.57.77 – Courriel : servicepopulation@ville-souppes.fr

Ouverture du **lundi au vendredi** de **8h30 à 12h30** et de **14h à 18h00** et le **samedi** de **10h00 à 12h00**.

Taxe d'aménagement

En quelques clics, vous pouvez calculer, à l'euro près, votre taxe d'aménagement mais aussi obtenir une attestation de calcul afin d'englober son montant dans votre plan de financement auprès de votre organisme bancaire : www.tax-amenagement.fr.

Obligation d'entretenir les haies

Chacun doit entretenir ses haies afin qu'elles n'empêchent pas la visibilité des usagers de la route. Nous comptons sur votre civisme. Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler tout déchet.

Nuisances sonores

Conformément à l'arrêté n°5/2014, les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **du lundi au samedi de 9H à 12H et de 14 H à 18H et les dimanches de 10H à 12H.**

Les bruits de comportement ou bruits domestiques (ex. : aboiements) sont soumis aux dispositions du code de la santé publique, article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Liste électorale

Les habitants peuvent s'inscrire tout au long de l'année et au plus tard le 6^e vendredi précédant le scrutin ! Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 01 64 31 50 54.

Piscines

Les propriétaires de piscines ont l'obligation de choisir un dispositif de sécurité parmi les quatre préconisés par la loi (articles L128-1 à L128-4 du code de la construction et de l'habitation), en conformité avec les normes établies par l'Afnor (Association française de normalisation).

Cimetière

Le cimetière est défini comme tout terrain public et sacré où, après une cérémonie, on enterre les morts. C'est pourquoi, je compte sur chacun des habitants pour veiller à son respect. Les animaux n'y sont, bien évidemment, pas les bienvenus.

Recensement militaire

Tout citoyen âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile ou au consulat s'il réside à l'étranger.

En 2024, les jeunes garçons et filles nés après le 1^{er} janvier 2008 se font recenser à 16 ans, dans le mois d'anniversaire. Une attestation de recensement leur sera remise. Celle-ci est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'Etat.

Relations de bon voisinage

Malgré un nombre d'habitants peu élevé (225 au dernier recensement), la mairie est souvent sollicitée pour des problèmes de voisinage.

Nous vous encourageons à dialoguer avec vos voisins lorsqu'un sujet vous préoccupe, le dialogue étant la meilleure façon de trouver un arrangement à l'amiable.

Si toutefois, vous ne trouvez aucune solution à vos différends, il existe des conciliateurs :

- Roland CANDA – Maison de Lorrez-le-Bocage 1 rue Emile Bru 77710 Lorrez-le-Bocage – Tél. : 01 64 70 52 70
- Gérard BEAUBRUN – Mairie 2 place de l'hôtel de Ville 77570 Château-Landon – Tél. : 01 60 55 50 20
- Chrystel LECLERC – PAD (Point d'accès au droit) 8 bis rue Hédelin – 77140 Nemours
Tél : 01 74 80 00 30 / Fax : 01 74 80 00 39

Le point d'accès au droit est un lieu d'accueil gratuit permettant d'apporter à titre principal une information de proximité sur les droits et/ou devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Carte à bascule déchets verts

La mairie dispose d'une carte pour déposer les déchets verts à la bascule située route de Lorrez-le-bocage. Cette carte peut être prêtée aux habitants **dans la limite de 2 jours** consécutifs. Dépassés ces deux jours, elle ne sera plus prêtée aux habitants n'ayant pas respecté ces consignes.

Utilisation du préau et de la cuisine

Nous vous rappelons que le préau et la cuisine peuvent être prêtés à titre gracieux par la mairie, sous réserve de fournir une attestation d'assurance « risque locatif » et un chèque de caution de 400€.

Le matériel (électroménager, vaisselle, etc.) appartient à l'association Saint-Gengoult.

L'état des lieux des installations (bâtiments et matériel) se fait par l'association.

Tout dysfonctionnement doit être signalé au moment de la remise des clés.

En cas de dégradation (non signalée lors de la remise de clés) des bâtiments, le chèque de caution fourni à la mairie sera encaissé.

Aides de la mairie

- La mairie offre un bon d'achat d'une valeur de 50€ aux élèves Vauxois ayant obtenu leur brevet ou leur baccalauréat.
- La mairie subventionne à hauteur de 100€ la participation au transport scolaire.

Recyclez votre sapin

Déposez votre sapin naturel au point de collecte du SIRMOTOM situé au niveau des containers route de Lorrez du **26 décembre 2023 jusqu'au 18 janvier 2024**.

Détention d'oiseaux

Les personnes détenant des oiseaux type poules, canards, oie, pigeons, dindes, etc. doivent les recenser auprès de la mairie à l'aide du formulaire CERFA n°15472*02.

Moustique Tigre : agissons dès maintenant pour un été plus tranquille !

Apparu dans le sud de l'hexagone en 2004, *Aedes albopictus* (appelé aussi moustique tigre) s'est petit à petit implanté en Île-de-France où il a été détecté pour la 1^{ère} fois à Créteil en 2015. Depuis cette date, ce moustique s'est répandu dans 100 communes de la région Ile-de-France où vivent 47% de la population francilienne.

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, Zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis transmettre la maladie à une autre personne n'ayant jamais quitté la métropole.



Caractéristiques du moustique tigre :

Taille : environ 5 millimètres

Apparence : rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

Particularité : pique le jour / est très agressif / vit à proximité de son lieu de naissance

Où se situe le moustique ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. La femelle pond ses œufs sur les bords des réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre jusqu'à 1000 œufs durant les 4 à 5 semaines de son existence. Le moustique tigre évolue ensuite dans un rayon maximum de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Si vous identifiez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

Comment agir pour réduire la présence du moustique tigre ?

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous de mai à novembre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes de pots de fleurs non utilisées, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- Sécurisez l'accès des moustiques à l'eau des soucoupes situées sous les pots de fleurs en les remplissant à ras bord avec du sable. Ainsi, le moustique ne pourra pas pondre sur les rebords des coupelles et les racines des plantes resteront en contact avec l'humidité.
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine à défaut de pouvoir sécuriser les coupelles.
- Étanchéifiez les réserves d'eau de pluie (récupérateurs d'eau de pluie, bidons, citernes) en fixant des voiles faisant office de moustiquaires (vieux rideaux etc.).
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluviales (gouttières, regards, caniveaux ...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

Contribution citoyenne : signalez sa présence !

Objectifs : identifier la densité de présence du moustique tigre sur votre secteur à une période bien définie; évaluer le risque sanitaire si un malade (dengue, chikungunya, Zika) fréquente votre commune ; s'informer sur les moyens à mettre en place pour limiter la prolifération du moustique tigre.

On parle de lutte anti-vectorielle (LAV).

Pour signaler la présence d'un moustique susceptible d'être un tigre, connectez-vous sur le portail de signalement : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

Pour en savoir plus ...

Retrouvez tous les conseils pour se protéger du moustique tigre et agir contre sa prolifération sur le site de l'ARS : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france>

Le saviez-vous ?

Les œufs du moustique tigre peuvent résister à des températures extrêmes (-10°C) et rester viables hors de l'eau durant pratiquement 1 an !



Gîtes de France

Vous êtes propriétaire d'une maison, Vous souhaitez être en contact avec des touristes et partager votre connaissance des atouts touristiques de la Seine-et-Marne, pourquoi ne pas créer un hébergement Gîtes de France ?

Gîtes de France®, c'est plus de 60 ans de création de nouveaux modes de vacances avec un réseau de 45 000 propriétaires pour

une offre de plus de 60 000 locations vacances.

La marque Gîtes de France® a une mission de développement d'une offre d'hébergements de qualité dans votre département. Il se trouve que notre région n'est pas saturée, et possède une dynamique de développement touristique.

La marque Gîtes de France est une marque de référence en matière de tourisme chez l'habitant et a acquis sa renommée grâce à la qualité de ses hébergements et à la personnalisation des prestations proposées.

Les hébergements sont sélectionnés et agréés selon des critères de confort précis et une charte de qualité nationale.

Plusieurs hébergements sont plébiscités par la clientèle francilienne et internationale :

- ✓ Le Gîte : la maison de vacances idéale pour se retrouver en famille ou entre amis, en toute saison. Une location indépendante, à la semaine, au week-end, ou en court séjour.
- ✓ La Chambre d'hôtes : Pour une ou plusieurs nuits, vous recevez les clients chez vous. Vous leur ouvrez votre maison, vous partagez avec eux vos adresses, vos coups de cœur... Le petit déjeuner est toujours inclus, et vous avez la possibilité également de proposer la table d'hôtes en supplément.

Le niveau de confort est variable d'un hébergement à l'autre en fonction de son classement : de 1 à 5 épis, il en faut pour tout le monde ! Les hébergements peuvent également répondre à des thématiques : charme, bien-être, Panda, Equestre, télétravail, écogîte....

Vous bénéficiez de la puissance et de la reconnaissance d'une marque de qualité.

Votre enseigne est une garantie distinctive majeure, qui assure votre visibilité commerciale sur les marchés. Votre adresse est reconnue et gage de sérieux. C'est une réassurance importante pour le client.

Enfin, l'accueil des hôtes fait partie de la promesse client et repose sur les valeurs véhiculées par la marque Gîtes de France®, gage de convivialité et de partage.

Vous utilisez la marque sur vos supports de communication, et vous en êtes l'ambassadeur ! Vous la commercialisez via la centrale ou en planning partagé si vous le souhaitez. Vous restez libre ! La cotisation annuelle vous apporte en plus de la commercialisation, un contact personnalisé, des formations et des services de proximité, vous n'êtes pas seul dans la masse des offres sur Internet !

ENTREPRENDRE, ENSEMBLE, voilà le projet de notre marque, en choisissant cette marque, vous prenez toute votre place dans ce projet collectif. VOUS CONTRIBUEZ AINSI AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE TOURISTIQUE LOCALE

Pour tous contacts : Gîtes de France ®de Seine et Marne Quartier Henri IV – Place d'Armes 77300 Fontainebleau Tél : 01.60.39.60.52 ou 53 Mail :

sandrine.nee@attractivite77.fr

Aux alentours de Vaux-sur-Lunain

La Coop' de Lorrez le Bocage



La Coop'
Lorrez-le-Bocage-Préaux

TARIFS

Habitants de Lorrez-le-Bocage

Gratuit -18ans, allocataires de minima social, inscrits à Pôle Emploi, enseignants
Tarif réduit 10 €/an Seniors de + 65 ans, étudiants de + 18ans
Tarif plein 15 €/an Adultes

Habitants de la CCGVL

Gratuit -18ans, allocataires de minima social, inscrits à Pôle Emploi, enseignants
Tarif réduit 15 €/an Seniors de + 65 ans, étudiants de + 18ans
Tarif plein 20 €/an Adultes

Extérieurs

Tarif unique de 25€ pour tous

Le Majestic de Montereau

La commune de Vaux-sur-Lunain a signé le 21 avril 2023 une convention avec la Société Publique Locale « Montereau, Porte de Paris » permettant ainsi aux Vauxois de bénéficier d'un tarif préférentiel pour les spectacles.

	Tarif A Vaux s/Lunain	Tarif A autres communes	Tarif B Vaux s/Lunain	Tarif B autres communes
Tarif Normal	25.00 €	32.00 €	15.00 €	22.00 €
Tarif Réduit	12.00 €	15.00 €	8.00 €	10.00 €
Abonnés	22.00 €	28.00 €	12.00 €	18.00 €
Tarif groupe (20 personnes)	22.00 €	22.00 €	12.00 €	12.00 €

L'association de Gymnastique de Villebéon



Christine, qui se souvient de

Christine ? Elle était

l'institutrice de l'école de Villebéon, grâce à elle, le cours de gymnastique a été mis en place et depuis bientôt 30 ans, ce cours perdure.

Céline, notre professeur, a su insuffler une belle énergie, de la bonne humeur, et beaucoup de rire sans oublier les exercices efficaces qui nous rappellent que nous avons des muscles.

Chaque semaine, nous passons un moment très convivial. Cette année, notre groupe s'est agrandi, une belle occasion de rencontrer de nouvelles personnes.

Envie d'un bon moment de détente et sportif ? Vous pouvez joindre Mme Laumailié au 06.60.99.86.06 pour tout renseignement.

Les cours ont lieu le mercredi à la salle des fêtes de Villebéon à 18 h 45.



Association pour le Don de Sang Bénévole



ASSOCIATION pour le DON de SANG BÉNÉVOLE
De la RÉGION DE MONTEREAU
« André BRANGEON »

COLLECTES de L'ANNÉE 2024 à MONTEREAU

De 10H30 à 15H30 sans interruption

- SAMEDI 24 FÉVRIER Salle Nodet
- SAMEDI 20 AVRIL Gymnase Robert Chalmeau
- SAMEDI 22 JUIN Salle François Mitterrand
- SAMEDI 17 AOÛT Salle Nodet
- SAMEDI 26 OCTOBRE Salle François Mitterrand
- SAMEDI 21 DÉCEMBRE Salle Nodet

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE SUR :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

NE PAS VENIR À JEUN



SIRMOTOM

ATTENTION !! Depuis le 1^{er} janvier 2023, il n'y a plus de collecte d'encombrants.



CALENDRIER COLLECTES 2024 VAUX-SUR-LUNAIN

POUBELLE BORDEAUX

MARDI

Ordures ménagères Couches Objets en plastique Vaisselle cassée

POUBELLE JAUNE

MERCREDI

Emballages en plastique

TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET TOUS LES PAPIERS

Emballages en carton

Emballages en métal et petits alus

Tous les emballages en plastique sans exception

Tous les papiers

Emballages
• Vides
• Même sales
• 54 litres
• Sans sac

Les bacs doivent être sortis la veille au soir de la collecte

Déchetteries

Montereau 1 rue des Prés Saint-Martin

Horaires d'été*

du 01/04 au 30/09
Lundi, Mardi, Mercredi,
Jeudi, Samedi :
8h30 - 12h30 / 13h30 - 19h
Vendredi : 13h30 - 19h
Dimanche : 8h30 - 13h30

Horaires d'hiver*

du 01/10 au 31/03
Lundi, Mercredi, Jeudi,
Samedi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h
Mardi :
8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h
Vendredi : 13h30 - 18h
Dimanche : 9h - 12h

Voux Route de Saint-Ange

Horaires d'été*

du 01/04 au 30/09
Lundi, Mercredi, Samedi :
8h30 - 12h30 / 13h30 - 19h
Mardi, Jeudi : Fermé
Vendredi : 13h30 - 19h
Dimanche : 8h30 - 13h30

Horaires d'hiver*

du 01/10 au 31/03
Lundi, Mercredi, Samedi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h
Mardi, Jeudi : Fermé
Vendredi : 13h30 - 18h
Dimanche : 9h - 12h

⚠ Travaux de modernisation de la déchetterie de Montereau → Adresse provisoire au 15 rue de la Grande Haie à Montereau.

Collecte des sapins de Noël



Aux points de collecte habituels, sans décoration jusqu'au

18 janvier 2024

Modalités des déchetteries

Carte d'accès aux déchetteries (gratuite) obligatoire + pièce d'identité

Fermetures : 1^{er} janvier, dimanche et lundi de Pâques, 1^{er} mai, 1^{er} novembre et 25 décembre

*Horaires modifiables selon les conditions climatiques et sanitaires

À déposer au point d'apport volontaire

TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre

Pots, bocaux et flacons en verre

Une question sur le tri ?

Téléchargez l'application "Guide du tri"



CITEO



SIRMOTOM
22 rue de la Grande Haie
77130 Montereau-Fault-Yonne
sirmotom@wanadoo.fr

0800 456 315

www.sirmotom.fr

f Sirmotom Montereau

Plus de renseignements auprès du
SIRMOTOM :

<http://www.sirmotom.fr/>

Tél. : 0 800 45 63 15

POUR RAPPEL, il est interdit de déposer des sacs poubelles à même le sol, vous pouvez commander ou demander le remplacement d'un conteneur auprès de la mairie ou du SIRMOTOM.

AUTRES SYNDICATS

Bureau des Syndicats :

- Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Adduction d'Eau Potable (SIAAEP : assainissement),
- Syndicat Mixte Prévert (collège de Lorrez-le-Bocage),
- Syndicat à Vocations Multiples (SIVOM) du canton de Lorrez-le-Bocage (piscine),
23 rue de la tour
77710 Lorrez le Bocage
Tél : 01 64 24 10 53

Autres syndicats ou structures intercommunales :

- Communauté de communes Gâtinais Val De Loing / CCGVL,
- Syndicat d'Electrification de Seine-et-Marne (syndicat des énergies auprès des communes) / SDESM,
- Syndicat Mixte des Installations Sportives et Collèges de Nemours (syndicat qui fixe notamment la contribution des communes pour chaque lycéen utilisant le gymnase),
- Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (Etablissement créé en 2019 sur plusieurs départements – Loiret, Yonne et Seine-et-Marne – pour faciliter la gestion des cours d'eau, dont le Lunain) / EPAGE,
- Syndicat Mixte d'Etude et de Programmation (Syndicat mettant en place un Schéma de COhérence Territoriale) / SMEP,
- Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures ménagères / SIRMOTOM,
- SYndicat Mixte de TRAitement des DEchets Ménagers / SYTRADEM.

MAIRIE



La mairie est ouverte :

Lundi : 13h-18h
Mardi : 9h-16h30
Jeudi : 8h30-16h30

Permanences des élus :

Lundi : 17h-19h
Jeudi : 14h-15h

Mairie de Vaux-sur-Lunain
17 route de Lorrez le Bocage
77710 Vaux-sur-Lunain
Tél : 01 64 31 50 54

Courriel : vauxsurlunain@orange.fr Site internet : <http://www.vauxsurlunain.fr/>.

NUMEROS UTILES



POLICE 17
POMPIERS 18
SAMU 15

Gendarmerie de Lorrez-le-bocage 01 64 31 63 80
Sous-Préfecture Fontainebleau 01 60 74 66 92
Trésor Public Fontainebleau : 01 64 22 15 96
Caisse Primaire d'Assurance Maladie 77 : 08 20 904 138

Allo enfance maltraitée 119
Centre Hospitalier de Montereau 01 64 31 64 31
Centre Hospitalier de Nemours 01 64 45 19 00
Sida Info Service 08 00 840 800
SOS drogue Alcool, Tabac, Info Service 08 00 23 13 13
Centre anti poison 01 40 37 04 04
Jeune violence écoute 08 00 20 22 23

EDF dépannage électricité 08 10 333 077
GDF dépannage Gaz 08 10 433 077
SAUR Nemours 01 64 78 55 60

Presbytère 01 64 31 51 09

Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing :

Relais d'assistantes maternelles : 01 72 66 71 68 / Courriel : ram@ccqvl77.fr
Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Lorrez le Bocage : 01.64.70.99.93 / 06.71.48.43.01



Le maire et son conseil municipal vous invitent
à la cérémonie des vœux
le vendredi 26 janvier 2024 à 19h à la mairie

